

SEM magazine

janvier 2001

n°3



LA LETTRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Enquête

Un capital vitalité pour aborder 2001

"L'économie mixte a fait preuve en l'an 2000 d'une bonne vitalité", analyse-t-on à la Fédération, au regard des principaux indicateurs mis en place.

En effet, dans un contexte de faible diminution du nombre de Sem, on enregistre une croissance du nombre de salariés (près de 61 000 équivalents temps plein, soit plus de 2 %), une amélioration de la capitalisation (3 %, avec une meilleure représentation du privé et des intercommunalités), une croissance du chiffre d'affaires (7 %), et... une progression marquée du nombre d'adhérents à la Fnsem, puisque 90 nouvelles Sem ont adhéré à la Fédération depuis le 1^{er} janvier 1999, dont 51 pour la seule année 2000.

Certes, le nombre total de Sem a continué de diminuer entre 1999 et 2000 : on en dénombre aujourd'hui 1 255, dont 1 205 en activité. Si le nombre de Sem de services reste stable d'une année sur l'autre (621), la diminution affecte essentiellement les Sem d'aménagement (316) et les Sem immobilières (318).

Ce léger repli tient à plusieurs facteurs : certains, d'ordre économique, témoignent d'une sortie de crise plus difficile pour quelques Sem immobilières ou

(suite page 2)

SOMMAIRE

1

Enquête

1 255 Sem

Les grandes tendances des créations de Sem
Le privé plus présent dans le capital des Sem
Accélération des certifications ISO

4

Sem en direct

Terr@dome à Toulouse, K2OS à La Réunion
Saem Services Funéraires à Paris, Saïem-Loge,
à Valenciennes, Sources de Soultzmatt (68)
et Domaine viticole de la Ville de Colmar,
Sacogiva à Aix-en-Provence.

6

Sem en projets

Sept projets, de l'exploitation du port fluvial
de Givet (08) à la gestion du circuit
de Charade (63), en passant par l'étude
d'une Sem pour sauver Aqui TV (24)...

7

La Sem du mois

Semtao

Depuis 23 ans, un rôle de tout premier plan
dans la politique globale des déplacements
de l'agglomération orléanaise

8

Fnsem en direct

Proposition de loi sur les Sem
Déjeuner-débat du 6 février

Evolution du site Internet
Loi SRU

Europe : la Fnsem ouvre
un bureau à Bruxelles

Les nouveaux chiffres de l'économie mixte



Enquête (suite)

Un capital vitalité pour aborder 2001

d'aménagement que pour les Sem de services. "D'autres, plus structurels, paraissent étroitement liés à l'impact de l'intercommunalité", confirme la Fédération.

La création de communautés d'agglomérations, de communes, de structures de coopération intercommunales conduit inmanquablement les élus à s'interroger sur la pertinence de tel ou tel outil, voire de la nécessité de fusionner diverses structures pour en renforcer les potentialités en fonction des nouveaux besoins ainsi dessinés. "Ce mouvement de restructuration ne fait que commencer", estime-t-on à la Fédération, "le plus gros est à venir".

1 255 Sem

En 2000, sur les 1 255 Sem recensées, on dénombrait 1 205 Sem en activité, 44 en sommeil et 6 en redressement judiciaire. Elles se répartissaient pour 25,2 % en Sem d'aménagement, 25,3 % en Sem immobilières et pour 49,5 % en Sem de services.

Le nombre de Sem continue à décroître lentement, les dissolutions étant plus nombreuses que les créations. On observera cependant que la diminution du nombre de Sem se fait sur un rythme plus lent : alors que leur nombre diminuait de 33 entre 1998 et 1999, la diminution ne portait que sur 17 de 1999 à 2000.

Cette tendance à la diminution "se poursuivra encore pendant au moins deux ou trois ans", analyse la Fédération. Les causes en sont multiples, au premier rang desquelles, aujourd'hui déjà et demain encore davantage, le développement rapide et concret de l'intercommunalité. Engagées dans cette démarche, les diverses collectivités sont

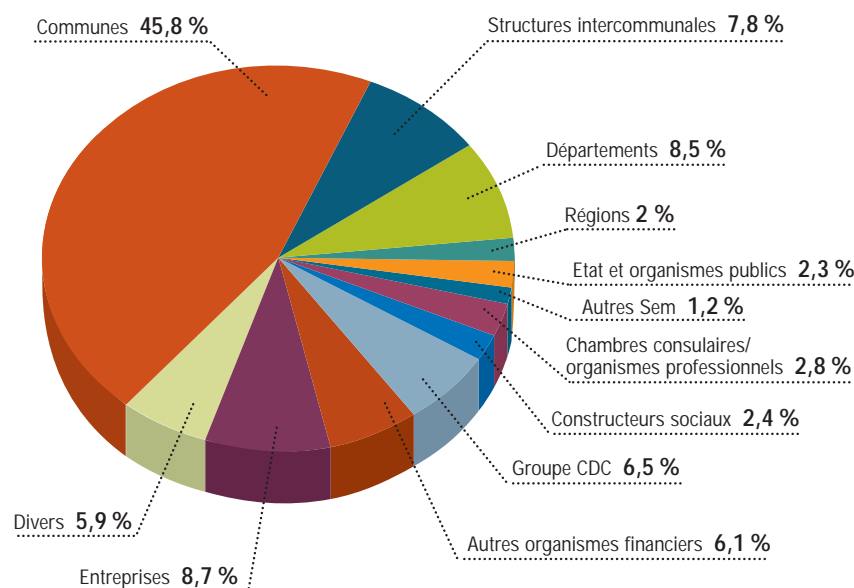
conduites à rechercher l'adaptation de leurs outils aux nouveaux besoins. Cela peut impliquer la fusion d'une Sem immobilière avec un office Hlm, la fusion de deux Sem d'aménagement ou de traitement des ordures ménagères, voire la privatisation (comme ce fut le cas, cette année, des 3 Sem du Futuroscope ou du transfert au privé de la Sem de transports de Bayonne ou de l'Electricité de la Gironde). Mais, nous le verrons, en termes de création, on peut assister au phénomène inverse avec la mutation d'une régie en Sem (S3V).

Les TIC aiment les Sem

Faut-il le préciser, la dynamique du secteur de l'économie mixte conduit à de nombreuses créations de Sem (en moyenne une trentaine par an en 1997/98/99), en particulier dans le domaine des services, comme en témoignent actuellement les nombreux projets dans le domaine culturel où elles portent avec succès des projets touristiques de grande envergure ou dans des activités nouvelles liées aux TIC/technologies de l'information et de la communication, comme le traduisent les nombreux projets "en cours d'études". A ce titre, la Fédération observe avec satisfaction que, si certains pouvaient craindre un gel des projets en fin de mandat municipal, "il n'en est rien et le rythme de création de Sem devrait s'accélérer notablement après 2001".

Le privé plus présent

Autre sujet de satisfaction, les Sem créées maintenant apparaissent mieux armées pour l'avenir. En effet, les sociétés sont mieux capitalisées, avec une progression de 3 % de la capitalisation et une évolution marquée de l'actionnariat. L'analyse de la composition de l'actionnariat des Sem créées depuis 1997 fait apparaître, aux côtés des communes (37,9 % contre 45,8 %), une participation accrue des départements (14,3 % contre 8 % en moyenne) et des structures intercommu-



Composition de l'actionnariat des Sem en 2000

LES TENDANCES

1 255 Sem

61 000 salariés
(équivalents plein temps)11,6 milliards de francs
de capitalisation

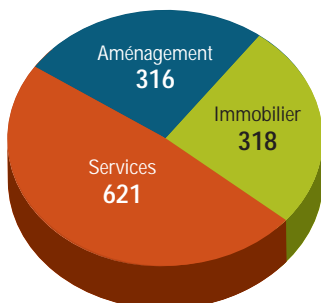
75 milliards de francs de CA



nales (10,9 % contre 7,8 %), une progression des entreprises privées (11,1 % contre 1,7 %) et un repli marqué des organismes financiers, en particulier la Caisse des dépôts (5,1 % contre 6,4 %).

Si le chiffre d'affaires des Sem, avec 75 milliards de francs, progresse de 7 % sur l'exercice précédent, on retiendra également une croissance de l'emploi, qui s'est accélérée de plus de 2 % sous la double action :

- dispositif "emplois jeunes", auquel les Sem ont accès depuis 1997, qui a permis de créer dans ce cadre 1 600 postes, principalement dans le domaine des transports et de la gestion locative des logements, mais dont l'impact va s'amenuisant ;
- application de la loi sur l'ARTT/aménagement-réduction du temps de travail, pour lesquels la Fédération a déjà recensé 350 accords signés, générateurs de plus de 1 500 emplois supplémentaires, ajoutant que "68 % des accords signés impliquent la création d'emplois".



Les Sem par secteurs d'activité

Au total, les Sem emploient près de 61 000 équivalents temps plein, avec des variations contrastées en Poitou-Charentes (le Futuroscope représente plus de 1 400 emplois) et en Aquitaine où les salariés d'ESG ont été intégrés chez EDF. L'effectif moyen rapporté à une Sem est de 48 salariés, moyenne qui recouvre mal une situation très variable entre la moitié des Sem qui emploient moins de 10 salariés, face aux 14 % de Sem qui en emploient plus de 50.

De plus en plus, Sem = ISO

Autre sujet encourageant attestant de la vitalité du secteur de l'économie mixte, la certification ISO : en 2000, 61 Sem ont obtenu ou sont en voie d'obtenir une certification ISO : 15 Sem d'aménagement, 2 Sem immobilières et 44 Sem de services. Ces dernières développent leurs activités dans l'environnement (25 %), les déplacements (23 %), le tourisme (20 %), le développement économique (16 %), etc.

Pour sa part, la Fédération envisage de s'engager en 2001 sur la route de la certification pour ses propres services.

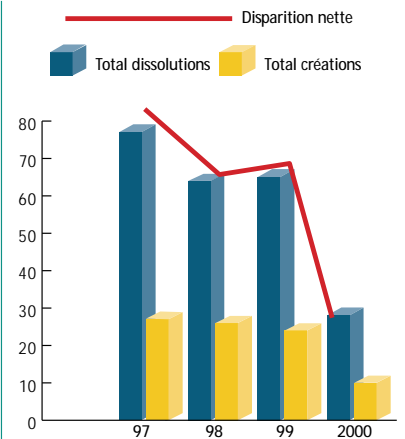
Internet : se hâter lentement

Enfin, à travers les chiffres de l'économie mixte, deux ou trois indications méritent l'attention, car de nature à alimenter un certain nombre de débats.

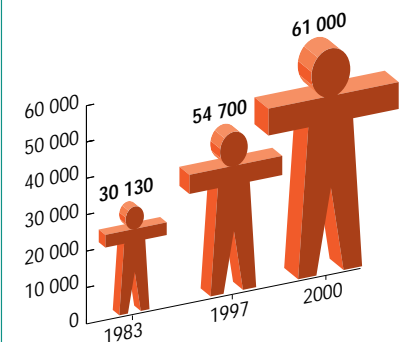
Tout d'abord, entre 1998 et 2000, 137 Sem (soit 11 %) ont versé une rémunération à leur président : pour 30 d'entre-elles, cette rémunération a été versée chaque année ; pour 44, deux années sur trois ; pour 63, une seule fois sur trois ans.

Par ailleurs, il n'est que 49 Sem (soit 5 %) dont 31 de services, à avoir versé des dividendes à leurs actionnaires en 1999 (contre 66 en 1998).

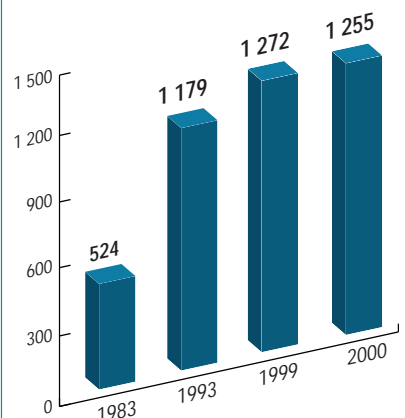
Enfin, il n'est qu'un gros tiers des Sem (37,6 %) à être connecté à Internet. On se consolera en observant que l'année précédente, 22,8 % seulement s'adonnaient au surf sur Internet. Cette progression, à elle seule, peut sans doute être considérée comme un signe complémentaire d'un secteur en pleine vitalité, mais sachant gérer ses priorités.



Créations/disparitions des Sem



Evolution des emplois



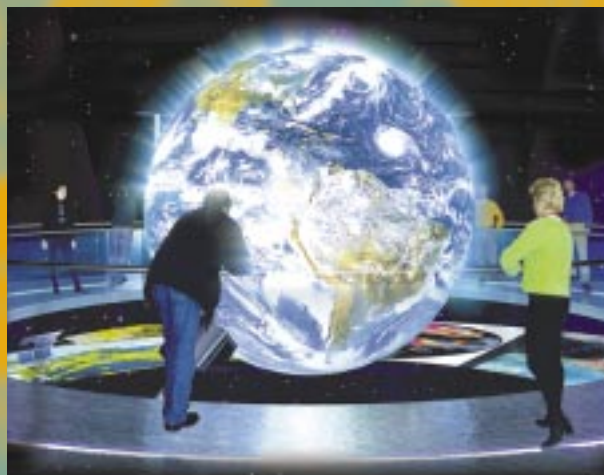
Evolution du nombre des Sem

Sem en direct

Toulouse : Terr@dome, nouvelle attraction scientifique de la Cité de l'espace

Forte du succès de la Cité de l'espace, 1 million de visiteurs depuis son ouverture en juin 1997, la Semeccel a investi 20 millions de francs dans une nouvelle attraction, le Terr@dome. Construction en forme de globe terrestre de 25 mètres de diamètre, le Terr@dome côtoie la fusée Ariane 5 et la station Mir grandeur nature, les deux autres grands pôles d'attraction du parc.

Il offre un voyage spatio-temporel inédit avec un spectacle intitulé "Terre, planète vivante". Une terre centrale de 3 mètres de diamètre, flottant au sein de l'Univers, fait vivre en direct près de 5 milliards d'années de la vie de notre planète. Effets spéciaux, images inédites, ce spectacle automatique d'une demi-heure diffuse six films d'une minute trente et un film central projeté sur sphère. "Terre, planète vivante" est accessible en cinq langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien), au moyen de casques. L'opération Terr@dome a été co-financée par la Ville de Toulouse (11,6 millions de francs), la Communauté européenne (6 millions de francs) et la Mission 2000 en France (2,4 millions de francs). Le CNES, Météo-France, Spot Image et le comité scientifique du projet ont apporté leur expertise à la définition du contenu. Le spectacle, entièrement conçu par Jean-Noël Plachez, directeur des expositions, assisté de toute l'équipe muséologique de la Cité de l'espace, a été réalisé par la société audiovisuelle Atelier Sud Video.



Le visiteur devient un astronaute en orbite autour de la terre et se déplace à l'intérieur de la sphère sur une passerelle circulaire suspendue dans le noir de l'espace constellé d'étoiles.

K2OS, le magazine télévisé de la SIDR

La Société immobilière du département de la Réunion utilise la télévision pour dynamiser son image.

Créée en 1949, cette véritable institution de l'île a construit presque tous les grands quartiers d'habitat, soit quelque 28 000 logements qui abritent un Réunionnais sur dix. Dotée d'une image vieillotte et sclérosée, objet de sévères critiques, la SIDR a choisi de s'adresser au plus grand nombre, notamment les jeunes, via un magazine télévisé K2OS ("Kel kartié ou sort", traduit : de quel quartier viens-tu ?) pour valoriser l'image de ces quartiers si souvent décriés et, par-là même, sa propre image auprès de sa clientèle, du public et de ses partenaires.

Ce magazine est diffusé

par RFO le premier jeudi du mois, avec une rediffusion la semaine suivante.

Selon un sondage Ipsos, K2OS enregistre le meilleur score d'audience des émissions locales. Pour 65 % des personnes interrogées l'image de la SIDR est bien meilleure ; 72,4 % la jugent comme une entreprise dynamique ; 65,8 % la trouvent moderne ; 75% proche des préoccupations des Réunionnais et 65 % pensent qu'elle améliore sans cesse la qualité de ses prestations.

Tous ces chiffres se trouvaient sous la barre des 50 % avant la diffusion du magazine.

En 1999, la SIDR a autofinancé 60 % des 1,3 million de francs de cette importante opération de communication (9 émissions de 13 minutes, plus une spéciale de

26 minutes à l'occasion de son 50^e anniversaire) et a bénéficié du concours de cinq coproducteurs : le département de la Réunion, la Driv, la Drass, EDF et la Caisse des dépôts. En 2000, la SIDR a reconduit l'opération avec une série de 10 nouvelles émissions. Devant le succès rencontré par K2OS, RFO songe à reprendre le concept pour 2001, permettant une poursuite de ce magazine de la vie des quartiers.

Paris, la Sem des pompes funèbres crée une aide téléphonique

La Saem des Services Funéraires de la Ville de Paris a lancé un nouveau service unique en France "SFVP renseignements". Ce service gratuit est réservé pendant six mois (délai légal de clôture d'une succession) à un membre désigné de la famille ayant fait appel aux Services Funéraires de la Ville de Paris, qui obtiendra ainsi toute information d'ordre juridique, fiscal, administratif... Une carte



Les animateurs du magazine K2OS : sans doute une part de responsabilité dans les records d'audience.

nominative, comportant le numéro de téléphone et la date de validité, lui donne le droit d'accès à ce service du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Ce dernier s'ajoute au numéro vert (08 00 88 00 88) accessible à tous les Parisiens, sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Cette permanence vise à assister les familles dans leurs premières démarches après la mort d'un proche.

Cette Sem, créée par la Ville de Paris en application de la loi Sueur qui a mis fin au monopole communal des pompes funèbres, possède un capital de 18 millions de francs



"SFVP renseignements" est accessible au coût d'une communication téléphonique normale.

détenu par la Ville (51 %), Cosi, filiale de la SAUR (30 %), la Caisse des dépôts (18 %) et GEC, représentant un groupement de 150 entreprises privées (1 %). Elle emploie 72 personnes dans un réseau de sept agences parisiennes.

Valenciennes, la Saiem-Loge pour revaloriser le cœur de ville

La Saiem-Loge a été créée en juin 1997 pour mener à bien la politique volontariste de restauration des parcs de logements anciens et insalubres de la Ville de Valenciennes. Capitalisée à hauteur de 9 millions de francs, ses deux actionnaires principaux, la Ville de Valenciennes et la Caisse des dépôts et consignations, lui apportent des capitaux dimensionnés aux besoins prévisionnels en fonds propres des opérations.

Récemment, la Saiem-Loge a livré une maison de ville restaurée au 55 rue Delsaux. Cette opération coûteuse, à très forte valeur patrimoniale, entre dans le cadre de la politique de lutte contre l'insalubrité. Son finan-

cement a été réalisé grâce aux concours de crédits PLA octroyés par la DDE, de subventions provenant du Feder-Objectif 1, d'emprunts auprès de la CDC et du Groupement interprofessionnel de la construction, de subventions de la Région Nord-Pas-de-Calais et de la Communauté de communes de la Vallée de l'Escaut - désormais transformée en Communauté de l'agglomération de Valenciennes -

Saiem-Loge - DR



55 rue Delsaux : habitation restaurée de 94 m² avec chauffage individuel au gaz, permettant de limiter les charges.

ainsi que des fonds propres de la Sem. Une autre opération de six logements est en chantier rue Maurice Bauchond.

Actuellement, la Saiem-Loge structure une équipe opérationnelle afin d'être en mesure de répondre totalement aux besoins grandissants d'intervention sur l'habitat ancien insalubre et concentre son action sur 150 des quelque 450 logements identifiés.

Haut-Rhin, deux Sem certifiées Iso 9002 pour l'eau et le vin

Les sources de Soultzmatt, exploitées sous forme de Sem depuis 1991, jouent un rôle majeur sur le marché des eaux minérales en Alsace. Elles s'imposent progressivement à la grande distribution en commercialisant plusieurs gammes de produits, dont "Lisbeth", eau de source que l'on retrouve nature, légère ou pétillante. Bien implantées sur le marché du Grand Est, les sources de Soultzmatt développent leurs ventes au national, en particulier avec les limonades de "l'Oncle Hansi" et celle "d'Halloween", parfumée à la citrouille ; elles exportent également en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Suisse. Iso 9002 a récompensé récemment la démarche qualité de cette Sem de 38 salariés et qui appartient désormais au cercle fermé des dix sites français d'embouteillage d'eau certifiés.

Iso 9002 est un atout pour la Société d'exploitation du domaine viticole de Ville de Colmar qui réalise 60 % de son chiffre d'affaires à l'export. Deux années d'efforts ont été nécessaires à l'obtention de cette norme internationale, qui touche l'ensemble de ses activités, de la culture de la vigne à la commercialisation de vins et de crémants d'Alsace. D'une petite entreprise artisanale - cinq salariés en 1980 - le domaine est devenu une PME qui emploie 14 salariés, sans compter les emplois saisonniers.



Domaine viticole de la Ville de Colmar : le vin certifié.

Le Domaine viticole de la Ville de Colmar, producteur négociant, exploite 25 hectares de vignes répartis sur Colmar et les villages alentours, permettant l'élaboration de quelques grands crus prestigieux. Iso 9002 devrait permettre à la Sem de développer ses ventes tant à l'exportation que sur le marché national. Iso, un passage obligé vers la grande distribution.

Sem en direct (suite)

Aix, la Sacogiva adapte le logement aux handicapés

La Sacogiva a signé une convention en faveur du logement des personnes handicapées avec le conseil général des Bouches-du-Rhône et la ville d'Aix-en-Provence, par laquelle elle s'engage à aménager un logement dans chacun de ses programmes neufs. Cette convention concerne les 600 logements programmés par la Sem dont le patrimoine, au 1^{er} septembre 2000, s'élevait à 1 429 logements.

Les aménagements des appartements seront



Un logement pour personnes handicapées dans chaque programme neuf.

supervisés par l'Association des paralysés de France et adaptés en fonction de la nature et du handicap des personnes appelées à y résider. Ces dernières seront sélectionnées par une commission paritaire comprenant des représentants de la Sem, des associations, ainsi que des élus du département et de la ville.

Sem en projets

- **Givet (08), une Sem pour exploiter le port fluvial.** La société, en cours de constitution, sera candidate à la consultation lancée par VNF (Voies navigables de France). Au capital figureront le district de la région de Chooz, la commune du Givet, ainsi que cinq actionnaires privés.
- **Haute-Marne Aménagement** devrait prochainement voir le jour. Parmi les actionnaires : le conseil général, les communes de Saint-Dizier, Chaumont et Langres, ainsi que la CCI.
- **Une Sem pour gérer le circuit de Charade (63).** Elle devrait voir le jour avec un capital initial de 6 millions de francs. Quant au circuit, dont les travaux ont débuté en mai dernier, il devrait accueillir les prochains trophées d'Auvergne en octobre 2001.
- **Dordogne, une Sem pour sauver Aqui TV ?** L'idée est à l'étude. Le conseil général détiendrait 51 % des parts, 29 % pour les autres collectivités comme Bergerac, Périgueux, Sarlat, Montignac... et 20 % pour le privé où pourraient figurer les entreprises qui font déjà de la publicité et les chambres consulaires.
- **Montcutant (79). La Sem "pêche et tourisme",** récemment créée, va se porter candidate à la gestion du centre de pêche Pescalis. Son capital social se répartit entre la communauté de communes de Terre-de-Sèvre (66 %), la Caisse des dépôts (15 %), la Caisse d'épargne (5 %), le Crédit mutuel (5 %), la Banque populaire (5 %) et les investisseurs privés présents sur le site (4 %).
- **La commune d'Herlies (59)** va se doter d'une Sem pour mettre en place et coordonner ses nombreux projets : doublement du terrain de golf, réalisation de vingt appartements et d'une médiathèque sur la friche de la Casserie.
- **La Compagnie foyolaise de transports urbains a été choisie par la ville de Fort-de-France** comme délégataire pour assurer le service transport à partir du 1^{er} janvier 2001. Le capital de départ de cette Sem est fixé à 500 000 francs dont 80 % sont détenus par la ville, les 20 % restants par la société Transdev, filiale de la Caisse des dépôts.

La presse en parle

Face au "carcan" de la fonction publique territoriale, le maire d'Amiens, Gilles de Robien déclarait :

"Prenons l'exemple des nouvelles technologies de l'information : combien de fonctionnaires sont aujourd'hui formés ? Le temps de réactions des centres publics de formation est trop long. Conclusion : nous sommes obligés de monter des sociétés d'économie mixte pour pouvoir à nos besoins".

Libération, 16 novembre 2000

La Sem du mois

Semtao

Le 24 novembre 2000, un nouveau mode de transport couleur "sable de Loire" a pris sa place dans l'agglomération orléanaise. Le Tram, puisqu'il s'agit de lui, est désormais la pièce maîtresse d'une politique globale des déplacements, dans laquelle la Semtao joue un rôle de premier plan. Une occasion pour *Sem magazine* de valoriser cette société qui sait s'approprier, avec brio, les avancées technologiques en matière de transport urbain.

Billétique, systèmes d'information, multimodalité

La Semtao est créée en 1977 pour assurer la gestion du réseau de transports urbains de l'agglomération orléanaise (22 communes aujourd'hui). Elle débute avec quelques avantages puisqu'elle dispose, dès l'origine, d'un parc de bus neuf ; l'un des seuls de France aujourd'hui à avoir une moyenne d'âge de 5/6 ans. En 1993, elle est parmi les premiers réseaux à mettre en place la billétique; ce sera aussi l'un des premiers à disposer d'afficheurs de destination dans ses véhicules et d'une information sur le temps d'attente aux points d'arrêt. En 1995, à une époque où le Minitel joue les vedettes de la panoplie multimédia, elle lance le 36.15 Semtao, information sophistiquée pour les voyageurs, avec itinéraires, temps de marche à pied domicile-bus, etc. Elle sera ensuite précurseur dans l'agglomération, en mettant en place un titre multimodal : bus, cars (transports interurbains) et stationnement, puis elle étend cette multimodalité aux trains régionaux, grâce à un partenariat avec la Sncf.

Bus-tramway : de l'idée à la validation du projet

L'idée d'un tramway germe à la Semtao au début des années 90. Ce projet de transport, respectueux de l'environnement, est fortement soutenu par le président et le directeur de la Sem et séduit une partie des élus de l'agglomération. La Sem engage les études préalables et les premières concertations qui permettent de dégager la proposition d'un réseau bus-tram de base, assorti d'un certain nombre d'options. Cette proposition se retravaille et s'enrichit au fil des études lancées par la Communauté de communes, à l'initiative de la Semtao ; des études complémentaires, réalisées directement

par la Sem sur les déplacements des clients et d'une concertation soutenue dans les 20 communes que compte l'agglomération à cette époque. En 1998, les élus valident le projet : le tramway est virtuellement "sur les rails".

Adaptation et transfert de compétences

Pour la Semtao, il s'agit alors *"non seulement de réalisation, mais également d'adaptation à de nouveaux métiers, à un nouveau mode de transport"*, comme le précise Eric Omnès, directeur marketing-développement, qui met l'accent sur l'intérêt pour la Sem de faire partie du groupe Transdev *"nous avons bénéficié de l'expérience d'autres réseaux en termes techniques, mais aussi de vision globale. Nous avons eu la possibilité de faire venir plusieurs personnes d'autres réseaux pour des missions plus ou moins longues et nous avons envoyé, dans différentes villes de France, de nombreux agents Semtao pour des formations à la conduite, à l'entretien du tram, du matériel, de la voie et de la ligne aérienne"* et de se lancer dans une comparaison avec

une régie qui *"aurait eu beaucoup de mal à réunir toutes ces compétences et à activer ces échanges d'expériences"*.

Priorité à la qualité de l'offre

Le tram Orléanais circule donc depuis fin novembre 2000, tous les jours et sur l'intégralité d'une ligne de 18 kilomètres, *"la plus longue d'Europe réalisée en une seule fois"* précise-t-on avec fierté à la Semtao. L'arrivée de 22 rames de tramway ne s'accompagne pas pour autant, comme on pourrait le supposer, d'une diminution significative du nombre de bus. Le travail de concertation a permis d'aboutir à la décision



de développer l'offre (+ 7 % du kilométrage) et, par conséquent, de maintenir le parc bus sensiblement à l'identique. Ajoutons que six parc-relais (stationnement des véhicules particuliers) complètent cette nouvelle offre déplacements et qu'une tarification Semtao permet aux clients de bénéficier de l'ensemble tram-bus-parc relais ou seulement d'une partie, selon leurs besoins. La population bénéficie ainsi d'une très forte amélioration du service, d'un renforcement des bus aux heures de pointe et d'un premier réseau de soirée - autour du tram - dans les six principales communes de l'agglomération. Cette prise en compte fine des besoins de la clientèle inspire à la Semtao une autre remarque : *"nous avons fait en sorte que la population soit la grande gagnante de cette politique de déplacements, car la société d'économie mixte ne perd jamais de vue le service public, même si elle obéit à des règles de gestion rigoureuses"*.

Fnsem en direct

Proposition de loi sur les Sem

Le 21 novembre, le Sénat a adopté à l'unanimité la proposition de loi modernisant le statut des Sem, dans le cadre de son ordre du jour réservé. Elle avait été signée par



Paul Girod, vice-président de la Fnsem et vice-président du Sénat, rapporteur de la proposition de loi.

des sénateurs de toutes les formations (11 RPR, 9 centristes, 4 RI, 3 socialistes, 9 communistes) et déposée simultanément, le 29 juin dernier, dans les deux assemblées.

Deux dispositions proposées par la Fnsem n'ont pas été votées, car non retenues par la Commission des lois : une dérogation à l'application des règles relatives à la passation des délégations de service public en faveur des Sem et la création d'un Conseil supérieur de l'économie mixte. Une disposition a été ajoutée par amendement du Gouvernement qui prévoit le vote des assemblées délibérantes des collectivités territoriales actionnaires sur la modification des statuts d'une Sem.

Enfin, un article additionnel ajouté par amendement de Jean-Pierre Schosteck, sénateur des Hauts-de-Seine et vice-président de la Fnsem. Il dispose que : *"Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent accorder aux Sem exerçant une activité de développement économique local des subventions ou des avances destinées à des programmes d'intérêt général liés à la mise en œuvre et au développement des activités économiques locales"*.

Au cours du débat, Christian Paul, qui représentait le gouvernement, a salué *"l'initiative heureuse de moderniser le statut des Sem locales"*.

Le texte de la proposition de loi a été transmis le jour même (21 novembre) à la Commission des lois de l'Assemblée nationale.

Il est disponible sur : <http://www.fnsem.asso.fr>
Le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, s'est dit prêt à l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, lors de son intervention au 83^e congrès des maires.

- les chiffres,
- les partenaires,
- les métiers des Sem.

Déjeuner débat

Le 6 février, la Fnsem accueillera Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnaise des Eaux, dans le cadre d'un déjeuner débat du Forum de l'économie mixte. Prochains invités : François Roussely, président d'EDF et Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale.

Loi SRU

Deux journées d'information les 23 et 24 janvier 2001. Après le vote de la loi solidarité et renouvellement urbains et la parution de ses décrets d'application, la Fnsem organise deux journées sur les conséquences pratiques de ces textes pour les Sem. La première sera consacrée au volet logement ; la seconde qui traitera du volet aménagement, accueillera Patrick Rimbart, député de la Loire-Atlantique et rapporteur de la loi, au cours d'un déjeuner débat.

The screenshot shows the Fnsem website interface. On the left is a vertical navigation menu with items: L'actualité, La Fédération, L'économie mixte, L'annuaire, Le forum, and L'espace adhérents. The main content area is divided into several sections: 'Quoi de neuf?' with a link to 'Séminaire : les bases de la proposition de loi sur le statut des Sem', 'Tout sur les Sem' with links to 'Qu'est-ce qu'une Sem?', 'Sem mode d'emploi', and 'Les chiffres clés', 'En ligne' with links to 'Les Sem', 'Les statistiques des Sem', and 'Les Sem dans le monde', 'Services aux Sem' with links to 'Sem mode d'emploi', 'Demande d'adhésion', 'Demande de participation à l'ordre du jour', 'Demande de renseignements', 'Demande de renseignements', 'Demande de renseignements', and 'Demande de renseignements'. There is also a search bar at the bottom right.

Europe

La Fnsem se dote des moyens d'une action permanente et pérenne par son adhésion au Cercle des représentants français à Bruxelles et l'ouverture d'un bureau dans la capitale belge.

Fnsem, 44 boulevard Pacheco, 1000 Bruxelles, tél. : (332) 222 80 25, fax: (322) 222 57 35, e-mail: t.durnerin@fnsem.asso.fr

www.fnsem.asso.fr

Le site internet de la Fnsem propose désormais une actualité dès la page d'accueil avec trois brèves, le dernier numéro de Sem magazine, l'annonce d'un rendez-vous ou d'une édition, ainsi qu'une entrée directe dans le monde de l'économie mixte :

- qu'est-ce qu'une Sem ?,
- le livre Sem mode d'emploi (téléchargeable),

Thierry Durnerin, chef du département Régions-Europe de la Fnsem, a été désigné rapporteur général de la Commission entreprises locales du Centre européen des entreprises publiques (CEEP). Il remplace à cette fonction Rainer Plassmann qui vient d'être nommé secrétaire général du CEEP.

Sem magazine est une publication de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte
11-15 rue Saint-Georges
75009 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00
Fax : 01 53 32 22 22
<http://www.fnsem.asso.fr>
fnsem@fnsem.asso.fr

Directeur de la publication : Maxim Peter
Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina
Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Edition
Rédaction : Sem en direct, Sem en projets, Fnsem en direct : Marie-Anne Ramazzina (Fnsem)

Enquête : Jean Audouin
Sem du mois : Nicole Malet (Innovapresse)
Photos : DR
Impression : GDS Limoges
Dépôt légal à parution.